

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2016

PLFSS 2017 - (N° 4072)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS462

présenté par
Mme Michèle Delaunay, rapporteure

ARTICLE 49

Rédiger ainsi l'alinéa 14 :

« 5° Les contributions dues en application de la contribution au titre de médicaments destinés au traitement de l'hépatite C mentionnée à l'article L. 138-19-1. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.